



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **22 mai 2017**

Délibération n° 2017-1945

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Bron - Vénissieux

objet : Parc de Parilly - Travaux d'aménagement sur les équipements sportifs - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Brumm

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 2 juin 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 24 mai 2017

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Passi, Vesco (pouvoir à M. Képénékian), Aggoun, Mme Beautemps (pouvoir à M. Forissier), M. Gachet (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Mme Runel (pouvoir à Mme Gailliout), M. Sturla (pouvoir à Mme Peillon), Mme Tifra (pouvoir à Mme Belaziz), M. Uhlich (pouvoir à M. Geourjon).

**Conseil du 22 mai 2017****Délibération n° 2017-1945**

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commune (s) : Bron - Vénissieux

objet : **Parc de Parilly - Travaux d'aménagement sur les équipements sportifs - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 27 avril 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

Le parc de Parilly, situé sur les Communes de Bron et Vénissieux, comprend différentes installations sportives dont le stade du Rhône, avec une piste d'athlétisme, des terrains en herbe pour la pratique du rugby notamment, des terrains de basket et de tennis et des aires de lancers. Il s'agit d'une propriété de la Métropole de Lyon.

Cet équipement figure parmi les sites et équipements sportifs importants de l'agglomération car utilisé de manière intensive par des associations sportives et des comités sportifs, dans le cadre d'entraînements, de compétitions, de manifestations sportives ou du sport scolaire.

**II - Désordres constatés et travaux prévus**

Autour du terrain de rugby se trouve une piste comportant 3 couloirs. Cette piste est aujourd'hui très dégradée et il est donc envisagé une réfection complète (réalisation d'un sol souple et peinture).

Par ailleurs, les 5 terrains de basket, ainsi que les poteaux situés sur ces terrains, sont dans un état de vétusté imposant leur réfection. Les travaux prévus comprennent un enrobé complet des 5 terrains de basket et de nouveaux poteaux.

**III - Planning d'intervention**

Le planning de travaux prévisionnel est le suivant :

- goudronnage des terrains de baskets : été/automne 2017,
- installation des poteaux de baskets : été/automne 2017,
- résine sur piste : été 2017.

**IV - Budget de l'intervention**

Le montant estimatif des travaux est le suivant :

- goudronnage des terrains de baskets : 45 000 € TTC,
- installation des poteaux de baskets : 15 000 € TTC,
- résine sur piste : 40 000 € TTC.

Il est donc proposé une individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P39 - Sport et vie associative pour un montant de 100 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

#### **DELIBERE**

**1° - Approuve** la réalisation des travaux d'aménagement et de réfection nécessaires sur les installations sportives du stade du Rhône à Parilly (Bron-Vénissieux).

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P39 - Sport et vie associative pour un montant de 100 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal pour 2017, sur l'opération n° 0P39O4793A.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 450 000 € en dépenses.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 24 mai 2017.**